GLOSSAIRE DU JARDINAGE BIO

Tous les termes techniques employés par le jardinier.

Le vocabulaire du jardinier n'est pas toujours compréhensible par le néophyte, ce glossaire illustré du jardinage bio sous forme d'index alphabétique vous aide à mieux appréhender ces termes techniques.

Index : Pour rendre plus facile la recherche chaque mot correspondant à une technique de jardinage, une définition sur la biologie de plante ou l'art des jardins est classé par ordre alphabétique.



Acaricide

Substance (purin ou décoction) destinée à détruire ou à éloigner les acariens parasites des plantes.(araignées rouges)

Acaule:

Se dit d'une plante dépourvue de tige, ou dont la tige est si réduite que la plante se présente comme une rosette de feuilles.



Ex.: Pâquerette, Pissenlit sont des plantes acaules.

Acclimater une plante :

Processus visant à habituer des plantes à des conditions de culture différentes-de celles dans lesquelles elles étaient cultivées précédemment.

Accot :

Tas de terre, de feuilles mortes ou de fumier qui entoure les coffres de châssis pour les protéger du froid.

Acide (sol):

Sol pauvre en calcaire, d'un pH inférieur à 7. La terre de bruyère est un milieu particulièrement acide.

Adiuvant:

Produit qui permet d'améliorer les qualités d'un produit de traitement bio (exemple savon noir).

Ados:

Planche de potager, en pente et bien orientée, pour capter au maximum la lumière et la chaleur solaires. On y cultive surtout des légumes primeurs. Chaque **ados** est séparé du suivant par un sentier qui permet le passage.

Adventices:

Toutes les plantes qui poussent dans un jardin, un champ, une culture, sans avoir été semées et qui font de la concurence aux plantes cultivées.

Adventif (bourgeon):

Bourgeon se formant sur un tronc ou une branche alors qu'aucun indice ne laissait deviner sa présence, après une taille sévère ou un recepage le plus souvent. Il se développe en tige adventive.

Aérer (la terre) :

Travail du sol par différents moyens mécaniques pour y faire pénétrer l'air. Ex: travailler la terre à la grelinette.

Aérienne (racine):

Se dit d'une racine qui absorbe l'humidité de l'air et aide la plante à se fixer sur un tuteur.

Aérobie:

Se dit des micro-organismes vivant dans le premier centimètre du sol car ils ont besoin d'oxygène pour se développer.

Affinité (au greffage) :

Similitude dans la constitution et le mode de végétation de plantes très voisines. On peut alors tenter le **greffage** avec chance de succès.

Affranchissement:

Action pour une plante greffée de prendre son indépendance en émettant des racines sur le point de greffe ou en dessus. Le greffon reprend sa liberté; le porte-greffe n'a plus d'influence sur la végétation du greffon.

Aisselle:

Angle formé par une tige et le pétiole d'une feuille qu'elle porte. Dans cet angle se trouve souvent un bourgeon axillaire.

Akène:

Fruit sec, à une seule graine, qui ne s'ouvre pas à maturité.



Exemple d'Akènes

Algicide:

Produit utilisé pour détruire les algues. A titre indicatif car ce produit n'a pas sa place au jardin biologique.

Alcalin

Se dit d'un sol calcaire (pH supérieur à 7)

Alléger (la terre) :

Apporter des matériaux qui permettent de rendre moins lourd un sol ou un terreau.

Alpine (plante) :

Plante poussant naturellement en altitude, de forme souvent basse ou tapissante.

Alternance:

Phénomène constaté surtout sur les **arbres fruitiers** d'une saison de grosse production suivie d'une année de faible production.

Alterne:

Disposition des feuilles en alternance sur les rameaux. Chaque feuille est issue d'un bourgeon différent.

Amender:

Améliorer les qualités physiques du sol sans jouer sur les qualités chimiques. **Amendements** calcaires neutralisant l'acidité, apports d'amendements organiques se transformant en humus.

Ameublir:

Travail du sol qui consiste à l'aérer, le rendre plus léger pour faciliter les cultures.

Anaérobie:

Se dit des micro-organismes qui prélèvent l'oxygène sur les matières organiques et se développent sans air dans les couches plus profondes du sol.

Annuelle:

Plante dont le cycle végétatif (de la naissance à la mort) se déroule sur une année : elle n'a donc pas de période de repos (ex. : pétunia).

Annulaire (incision):

Entaille peu profonde d'une tige pour sectionner les vaisseaux chargés de sève et viser au gonflement des fruits.

Anthère:

Partie fertile de l'étamine où se situe le pollen



Anthères dans une fleur de lys

Anti-germinatif

Se dit d'un produit qui freine la germination des pommes de terre de garde par exemple.

Aoûté (rameaux) :

Partie lignifiée d'une tige ayant terminé sa croissance avant l'hiver, et le plus souvent vers le mois d'août.

Apex:

Pointe, sommet d'un arbre ou d'une tige (on parle aussi de bourgeon apical).

Arable (terre):

Désigne la couche superficielle du sol servant aux cultures.

Arborescent:

Ce dit pour une plante qui se développe en forme d'arbre. Une plante arborescente n'est pas nécessairement un arbre (fougère arborescente), mais peut atteindre plusieurs mètres de hauteur.

Arcure:

Façon de courber et d'attacher les rameaux pour modifier la circulation normale de la sève. Cela permet d'accélérer la mise à fruits de certains arbres, ou d'obtenir certaines formes particulières (bonzaï).

Assainissement:

Opérations pratiquées sur un sol pour éliminer l'eau en excès.

Assolement:

Rotation des cultures potagères de façon à ce qu'aucun groupe de légumes ne revienne à la même place avant 3 ans pour ne pas épuiser le sol ni risquer l'implantation de maladies.

Atomisation:

Sorte de pulvérisation en brouillard très fin d'un liquide sur les plantes.

Autofertile:

Plante fécondée par son propre pollen.

Autostérile:

Terme utilisé pour parler d'une plante qui a besoin pour être fécondée, et donc pour fructifier, d'une autre plante (en général une autre variété) comme pollinisateur.

Autogame:

Fleur qui féconde son pistil avec son propre pollen.(autofertile)

Axillaire:

Caractérise les organes qui se forment à partir d'un bourgeon latéral situé à l'aisselle d'une feuille, sur la tige principale.

Auxiliaires

Animaux ou insectes alliés du jardinier. Utiles pour le jardin biologique.

Azote

(N) élément important dans les engrais. Il agit sur la croissance et le développement des tiges et des feuilles.



Baie: fruit charnu dont les graines sont disposées à l'intérieur de la pulpe, comme dans les myrtilles ou les raisins.

Baliveau: jeune arbre qui n'a encore subi aucune taille.

Bassinage: humidification légère, en pluie très fine répandue sur les parties aériennes des végétaux.

Battance (sol battant) : sol qui, sous l'effet de pluie battantes et de sécheresse, forme en surface une couche très compacte, plus ou moins épaisse, qui se craquelle.



Terre battante en été

Bêchage: labourage à la bêche ou à la grelinette d'un terrain.

Billon : petite butte formée par la charrue. Ex :Labour en billons : est employée rarement en agriculture biologique. Petite butte de culture disposée en dos d'ane pour faciliter le drainage.

Binage: ameublissement de la couche superficielle du sol à l'aide d'une binette pour faciliter la circulation de l'air, de l'eau, supprimer les mauvaises herbes et réduire l'évaporation de l'humidité du sol à la belle saison.

Bisannuel : se dit d'un végétal dont le cycle de végétation évolue sur deux ans : Exemples de <u>plantes</u> <u>bisannuelles</u> : pâquerette, giroflée, salade, persil...

Blanc (le) (voir oïdium).

Blanchiment : manière de rendre certains végétaux plus tendres en supprimant l'apport de lumière pour éviter la formation de chlorophylle (endive, céleri...). Voir le blanchiment des chicorées.

Bonzaï: terme japonais réservé aux cultures d'arbres ou arbustes nanifiés par le fait qu'on les cultive en pots et qu'on leur fait subir des tailles successives pour équilibrer leur système radiculaire et aérien en fournissant le minimum de nourriture et de place.

Bordure : ensemble de plantes basses ou rampantes placées en alignement pour délimiter la surface cultivée des allées. La bordure herbacée (<u>mixed border</u>) est un massif de plantes vivaces très utilisé dans les <u>jardins anglais</u>.

Borgne: plante privée de son bourgeon terminal qui ne pourra poursuivre sa végétation normale (chou qui ne peut pommer).

Bornage: façon de tasser la terre au pied d'une plante qui vient d'être mise en place.

Bouillie: dilution de produit antiparasitaire dans l'eau. Ex: bouillie bordelaise.

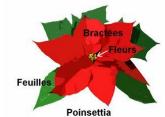
Bouquet de mai : rameau court portant de nombreux boutons à fleurs sur les arbres à fruits à noyau (cerisier...).

Bouquetier (jardin) : espace dédié à la culture des fleurs à couper. .

Bourrelet de greffe : gonflement remarqué sur certains végétaux greffés, dû à l'accroissement des tissus formant un bourrelet inesthétique au point de soudure entre **greffon** et **porte-greffe**.

Bouture : morceau de tige, feuille, racine détachée du pied mère et que l'on fait raciner pour obtenir un nouveau suiet.

Bractée : petite feuille qui accompagne les fleurs et qui peut être plus colorée que la fleur (bougainvillée, poinsettia...).



Brise-vent : haie, barrière ou clôture qui réduit la force du vent et diminue considérablement ses dégâts.

Bruyère (terre de): terre végétale qui se forme dans les bois siliceux, ombragés où poussent généralement des bruyères qui se décomposent à la longue. Elle est indispensable aux plantes dites « de terre de bruyère » : azalée, rhododendron...

Bulbe : organe souterrain, renflé, d'où sortent les feuilles, renfermant des réserves nutritives.

Bulbille : petit bulbe formant sur les tiges chez certaines plantes (<u>lis</u>), à l'aisselle des feuilles, ou un bulbe âgé (<u>tulipes</u>). On l'utiliser pour multiplier ces plantes.



Buissonnant(e): caractérise un végétal très ramifié, au port trapu et touffu, rappelant un buisson.

Buttage: façon d'érlger une butte de terre au pied de certaines plantes pour les protéger du froid ou les blanchir, ou encore les aider à émettre de nouvelles pousses.



Ex : buttage des pommes de terre

Butte (cultiver sur) : en <u>permaculture</u> butte fait de divers matériaux en décomposition pour cultiver les légumes.



Caduc : qualifie les feuilles par exemple qui se détachent tous les ans.

Caïeu : petit bourgeon qui naît à l'intérieur d'un bulbe et forme ultérieurement un bulbe nouveau.

Calcicole: plante qui aime le calcaire.

Calcifuge: plante qui craint le calcaire.

Capsule : Fruit composé d'une enveloppe contenant les graines. Elle se dessèche et éclate à maturité pour libérer ces graines. Les fruits des Pavots et des **Iris** sont des capsules.

Cambium : fine couche de tissus végétaux placée sous l'écorce d'un arbre. Le cambium permet l'émission des racines lors du bouturage, de cicatrices en cas de blessures...



Carence : manque d'un élément Indispensable à la vie... qui entraîne des <u>maladies de carence</u> (en oligoéléments par exemple).

Cépée : touffe de rejets sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé ou plantation en cépée (bouleau).



Cernage : action de couper toutes les racines d'un arbre à une certaine distance du tronc, en couronne, pour préparer un sujet à sa transplantation l'année suivante.

Cespiteux : se dit des plantes à très courts rhizomes qui s'étendent lentement sans produire aucune tige rampante ni stolon, à l'instar de quelques **graminées** et de certains **bambous**.

Chaleur de fond : Chaleur dégagée par une couche chaude par exemple.

Charpentière : branche principale porteuse des rameaux secondaires à fruits et à bois. Plusieurs charpentières forment l'ossature de l'arbre, dans la continuité du tronc.

Châssis: abri vitré protecteur contre le froid et les intempéries qui permet des cultures avant et après saison.

Chaton : Inflorescence en épi, en général pendante mais parfois dressée, de fleurs du même sexe, sessiles. Des arbres comme les Saules, les Bouleaux et les Noisetiers portent des chatons.

Chaulage : <u>apport de chaux</u> (amendement calcaire) pour rendre un sol acide plus neutre. On utilise surtout la chaux ou le carbonate de chaux (calcaire broyé) appliqué en automne ou en hiver.

Chicon: nom donné à la pomme de certaines salades jaunes et serrées (endive).

Chignon: enchevêtrement de racines qui, à l'étroit dans un conteneur, tournent sur elles-mêmes et s'emmêlent en spirale, entravant le développement futur de l'arbre ou de l'arbuste, qui ne peut conquérir son nouveau milieu et reste chétif.

Chlorose : jaunissement du feuillage provoqué par un excès de calcaire dans le sol.

Cloche: protection de verre ou de plastique transparent qui abrite les plantes du froid ou du soleil.

Clone: désigne les individus parfaitement identiques obtenus par multiplication végétative (**bouturage**, **greffage**, **division de touffe**...) à partir d'un seul individu.

Collet : point précis où se terminent les racines et où commencent les tiges et, par extension, niveau de la tige au ras du sol.

Collier: attache solide pour fixer une plante à son tuteur.

Composée (famille des) : Ex : la Marguerite. Leurs fleurs apparemment simples sont en fait des inflorescences composées de nombreuses fleurs minuscules, appelées fleurons.

Compost : obtenu par décomposition des déchets ménagers et du jardin servant d'amendement organique.

Conteneur : récipient où pousse une plante. La culture en conteneur permet la vente en pépinière toute l'année.

Contreplanter: semer ou planter des végétaux à développement rapide dans un sol où croissent des espèces à développement lent.

Cordon : arbre fruitier de petite taille à tronc unique donnant naissance à 1 ou 2 branches charpentières conduites horizontalement, obliquement ou verticalement (pommier, poirier...).

Cormus: bulbe compact comme celui du glaïeul ou du crocus.

Côtière : plate-bande très bien abritée (mur, haie...) et exposée généralement au sud. Elle est inclinée en pente douce pour recueillir le maximum de rayons lumineux et se réchauffer vite. On y cultive surtout des primeurs.

Couche : tas de fumier ou de matières en décomposition libérant de la chaleur. Avec des châssis, on pratique alors des cultures hâtées.

Couronne : partie en forme de trompette dans la fleur de <u>narcisse</u>. Pour un arbre : partie élargie qui termine la tige ou tête de la plante. Pour une touffe de plantes vivaces : partie à fleur de tête.

Coursonne : rameau taillé court sur les branches charpentières d'un arbre fruitier palissé. Ce rameau portera des fruits.

Couvre-sol: Tapis de plantes à port rampant et étalé, comme la Pervenche, <u>les sédums</u>, <u>certains</u> <u>rosiers</u> utilisé pour couvrir le sol et éviter ainsi le développement de mauvaises herbes.

Crochetage : méthode qui consiste à conserver 2 rameaux de remplacement à la base sur un arbre fruitier. Ex : pêcher.

Cryptogamique : qualifie une maladie transmise par un champignon. (Ex : rouille, oïdium, mildiou ...)

Cultivar : Variété obtenue par l'intervention de l'homme en opposition à la variété botanique spontanée.

Culture:

- Culture hâtée: en plein air, à bonne exposition, avec cloches, châssis ou abris pour avancer la date de production;
- Culture forcée : pratiquée à contre-saison avec chaleur artificielle, sous serre ou châssis;
- Culture dérobée : voir Contreplanter;



Dard: bourgeon particulier au poirier et au pommier placé sur les rameaux à bois. Il se transforme souvent en **bouton à fleur et à fruit**.

Débourrement : premier stade du bourgeon qui se développe. Par exemple on traite avant ou après le débourrement



Déchausser : la terre qui doit maintenir une plante à sa base est retirée soit volontairement avec un outil (débuttage). par exemple <u>débuttage des asperges</u>

Décolletage : pratique qui consiste à retirer les fanes ou feuilles de certains légumes : betterave, célerirave, carotte....en vue de leur conservation.



Défoncement : labour pratiqué à grande profondeur.

Dégénérescence : perte des qualités et caractères propres à une piante, souvent causée par un virus ou une culture trop prolongée au même endroit (perte de vigueur).

Division : sorte de segment; se dit d'une fleur dont le calice a plusieurs segments. <u>Méthode de multiplication</u> en plusieurs fragments d'une souche de plante vivace.

Dormance: état de repos des graines en attendant des conditions optimales de germination. Elle est provoquée généralement par des inhibiteurs de germination (hormones), détruites par le froid (les plantes sont ainsi assurées de germer après l'hiver).

Double : état de certaines fleurs (doubles ou pleines). La duplicature s'opère par transformation des étamines ou des carpelles.

Drageon : tige souterraine partant d'une souche, d'un arbre ou arbuste et ressortant de terre à une certaine distance. A éliminer sur les sujets greffés.

Drainage: méthode qui vise à assainir les sols trop humides par des tuyauteries placées dans des tranchées ou des gravillons disposés en sous-sol.



Ébourgeonner : supprimer les bourgeons ou partie des pousses inutiles ou en surnombre pour favoriser le développement de ceux qui restent en place.

Éboutonner: supprimer les boutons à fleurs en surnombre pour favoriser ceux qui restent en place. On pratique avec l'ongle ou au sécateur (rose, dahlia, œillet).

Échaudage : avortement des graines par excès de chaleur ou sécheresse à la nouaison.

Éclaircir: action de supprimer les plants ou parties de végétaux qui se gênent dans leur croissance pour favoriser le développement de ceux ou une partie de ceux qui restent.

Éclaircissage: élimination d'un certain nombre de fruits pour éviter la surcharge. On intervient après la chute naturelle, au greffoir ou au sécateur.



Éclat : portion de plante munie de racines et obtenue par division des touffes.

Écusson : œil détaché d'un rameau avec un peu d'écorce pour le greffer sur un porte-greffe.



Effeuillage : suppression d'un certain nombre de feuilles pour hâter la maturité et la coloration des fruits.

Élaguer : supprimer tout ou partie des branches d'un arbre ou arbuste pour lui donner une forme définie ou limiter son développement.

Émonder: tailler un arbre ou un arbuste pour limiter le nombre des branches mal placées, malades, mortes, en aérant son centre et en lui redonnant un aspect équilibré.

Ensilage : mise en <u>silo</u> en vue de la <u>conservation hivernale de certains légumes</u> (carotte, betterave, céleri, pomme de terre...).

Espalier: forme fruitière palissée sur une armature fixée à un mur (palmette, U simple ou double).



Arbre en espalier

Étiolement : ensemble de déformations produites par l'insuffisance ou le manque de lumière (élongation des tiges, nanification des feuilles, jaunissement). Peut être aussi provoqué pour <u>blanchir les salades</u> par exemple.



Fasciation: Anomalie de certaines plantes dont les organes s'aplatissent et se groupent en faisceaux. Cela peut-être dû à un virus ou un excès d'azote ou être héréditaire.

Fane : feuille de certaines plantes potagères : carotte, pomme de terre...

Faucarder: faucher sous l'eau les végétaux aquatiques d'un bassin, d'une mare.

F1: Elles montrent des qualités remarquables dans la forme, la couleur, la résistance aux maladies, la productivité. Ces caractères ne se retrouvent pas dans la génération suivante.

Flèche: rameau vertical situé au sommet des arbres.

Flétrissement : Perte d'eau par transpiration, non compensée par une absorption suffisante (excès de chaleur, maladie, manque d'eau...).

Fongicide : qualifie un produit (<u>les purins</u>) destiné à soigner les <u>maladies d'origine</u> cryptogamique (dues à des champignons microscopiques.)

Fonte: Maladie cryptogamique qui s'attaque aux semis.

Forçage: Méthode qui permet de cultiver à contre-saison grâce à l'utilisation du chauffage(Au jardin bio naturel avec les **couches chaudes**), de lumière artificielle...

Franc: plante, arbre ou arbuste obtenus par semis de graines en pépinière, par opposition au semis dans la nature. Se dit des **porte-greffe d'arbres fruitiers**.

Franche (terre) : terre composée de 60 % de sable, 30 % d'argile, 5 % de calcaire et 5 % d'humus. voir en détails.

Friable (terre): se dit d'une terre facile à travailler.

Fronde : nom spécial de la feuille de <u>fougère</u> qui porte ses fructifications, les spores, sur la face inférieure.

Fruit (donner du) : donner à un <u>mur</u> ou à une haie lors de <u>la taille</u> avec une coupe trapézoïdale. La base est alors un peu plus large que le sommet.

Fumagine: Dépôt noirâtre, formant une sorte de suie sur les tiges et le feuillage des plantes envahies par les pucerons ou cochenilles.

Fumer: Enrichir la terre par une fumure (fumier, engrais).

Fumier : mélange de paille et d'excréments animaux décomposés et employés comme fumure.

Fumigation: traitement d'une serre, d'une terre ou de plantes par l'émission de vapeurs.

Fumure : apport nutritif dans le sol (fumier ou engrais) par bêchage avant plantation ou semis. On distingue la fumure de fond et les fumures d'entretien.

Fuseau: forme fruitière pyramidale élancée.

Futaie: forêt de grands arbres avec troncs ou fûts bien formés.



Gazonnant : plante presque rase, formant de petites touffes qui couvrent le sol.

Gazonnière : pépinière de gazon qu'on déplaque en bandes.

Germination: développement de l'embryon d'une graine sous l'action réunie de la chaleur et de l'humidité durant une période variable selon les espèces.

Genre: dans la classification des végétaux, catégorie située entre la famille et l'espèce, regroupant des plantes proches qui partagent des caractères communs, par exemple les chênes (Quercus), les lilas (Syringa), les rosiers (Rosa).

Globuleux : fruit, fleur ou arbre dont la forme générale tend vers la sphère.

Godet: pot de petite taille.

Gomme: matière visqueuse, brune ou ambrée, qu'on trouve sur l'écorce de certains arbres (cerisier, pêcher). **Voir la gommose**

Gourmand : rameau très vigoureux qui se développe au détriment des branches voisines; il faut le supprimer.

Graminées : famille botanique qui renferme de nombreuses <u>espèces ornementales</u> formant des touffes de feuilles linéaires et portant des épis décoratifs.

Grasse (plante) : terme qui regroupe des plantes de familles diverses formant des réserves d'eau dans leur feuillage pour résister à la sécheresse. Synonyme : **plante succulente**.

Greffage : procédé de multiplication des végétaux ligneux qui vise à souder un **greffon** et un **porte- greffe** différents pour former une seule plante.

Greffon: partie qu'on implante à un porte-greffe pour ses mérites particuliers: floraison, fructification...

Griffer: passer une griffe sur le sol pour l'ameublir.

Griffes: nom donné en raison de leur forme aux rhizomes ou racines de certaines plantes (renoncules, **asperges**.

Grimpante (plante): plante qui s'élève sur les supports voisins par des vrilles ou des crampons, en opposition aux plantes sarmenteuses, qu'on doit palisser, ou volubiles, qui s'enroulent autour d'un support.



Habillage: diminution du système radiculaire et aérien d'une plante avant plantation ou repiquage.

Hâtif: qualifie des sujets d'une même espèce ou des variétés qui arrivent à maturité ou à production plus rapidement que d'autres.

Haubaner: mettre en place un hauban, tuteurer un conifère. Trois piquets fichés en terre retiennent trois liens solides attachés au tronc aux 2/3 de sa hauteur totale pour bien maintenir la plante en place.

Ecosystème: Ensemble formé par l'ensemble des êtres vivants et leur environnement (biotope). Les différents éléments de l'écosystème sont interdépendants. Votre jardin est un écosystème.

Herbicide: matière chimique ou préparation qui détruit les mauvaises herbes du jardin (désherbant). Ils n'ont pas leur place au jardin biologique.

Humus : couche superficielle, noire ou brune, résultant de la décomposition de matières organiques d'origine végétale (feuilles, débris, racines...). Élément important dans la composition d'un sol équilibré.

Hybride : qualifie une plante produite par croisement de races d'une même espèce ou deux espèces différentes.



Incision : entaille peu profonde pratiquée sur une tige afin de former un barrage à la sève. (Voir Annulaire.)

Insectivore : plante qui peut digérer des insectes pour compléter son alimentation en éléments introuvables dans le sol où elle pousse.

Interfécondation: fécondation qui nécessite la mise en jeu de deux variétés fruitières différentes, le pollen de l'une fécondant les fleurs de l'autre, ce qui assure une bonne fructification.



Jardinière : récipient pour cultiver des fleurs en intérieur ou extérieur.

Jauge : fossé ou sillon qui délimite au bêchage la terre retournée de celle qui ne l'est pas. Lieu où l'on entrepose les végétaux avant plantation en place.



Aucune définition pour l'instant dans cet index.



Lambourde: « bouton à fleur » ou « bouton à fruit » sur les poiriers et pommiers.

Latent : un bourgeon, un œil latents sont à peine visibles. Ils prendront le relais en cas de besoin : blessure, maladie...

Lichen: végétal formé par l'union d'une algue et d'un champignon.

Limbe: partie la plus large d'une feuille ou d'un pétale



Macule : tache de couleur différente sur la fleur ou la feuille.

Maërl: amendement des côtes bretonnes riche en algues calcaires.

Marcescente: se dit d'une feuille qui reste attachée à la plante tout l'hiver bien qu'étant morte et caduque (chêne, charme, hêtre).

Marcotte : rejet issu d'une branche couchée ou enfouie en terre qui a produit des racines et peut devenir indépendante.

Mère (plante) : plante qui fournit un certain nombre de sujets nouveaux par bouturage, marcottage, greffon, stolon, caïeu, ou graine.

Molle (plante) : plante à massif d'été qui ne résiste pas aux intempéries et doit être rentrée sous abri — serre, véranda, châssis...

Montaison : développement fibreux d'une tige durant la floraison et la fructification d'une plante — le plus souvent un légume .

Motte : terre adhérant aux racines lors du dépotage ou de la transplantation.

Mouillant: produit qu'on ajoute aux traitements phytosanitaires par pulvérisations pour mieux étaler et répartir le produit actif.

Multiplication (végétative ou sexuée) :

mode de propagation d'un sujet. La multiplication végétative reproduit des plantes sans intervention sexuelle (bouturage, marcottage, greffage, .division de souche, éclatage, caïeu) et assure des jeunes sujets parfaitement identiques à la plante mère. La multiplication sexuée utilise les graines par semis. Des hybridations peuvent néanmoins se produire et les plants obtenus être parfois très différents des parents.



Nanification : procédé par lequel on oblige une plante à conserver une taille exagérément petite par rapport à sa taille normale : on y parvient par des traitements physiques (taille, manque de nourriture et de place) ou hybridation.

Naturalisation (des plantes) : une plante naturalisée se développe à l'état naturel et spontané après avoir été introduit. Les petits bulbes et les plantes vivaces des sous-bois se naturalisent facilement.

Nœud: partie de la tige où s'insèrent les feuilles et les bourgeons latents et montrant parfois un renflement. La partie de tige entre deux nœuds se nomme entre-nœud.

Nouaison : premier stade du fruit après la floraison.



Œil: bourgeon terminal ou axillaire d'une plante. Il existe l'« œil à fleur », l'« œil à bois », l'« œil à feuilles », l'« œil latent » sur les arbres fruitiers. L' « œil dormant » est un bourgeon au repos. L' « œil poussant » est le même bourgeon au départ de la végétation.



Paillage : façon de disposer un paillis ou tout autre couche de matériau protecteur (tourbe, sciure, feuilles mortes..) à la surface du sol. Le paillage réduit les pertes en eau dues à l'évaporation, conserve la fraîcheur, limite la prolifération des mauvaises herbes. De plus, en se décomposant, le matériau apporte de la matière organique. On dispose le paillage au printemps ou en été.

Paillasson : sorte de natte de paille qu'on déroule sur les serres et châssis pour les protéger du froid en hiver ou du soleil en été.

Paillis : matériau susceptible de procurer un bon paillage. Au départ de la paille, mais aussi des films plastiques, des déchets de tonte de gazon, des branches de conifères, des fougères sèches... Palissage : action de fixer une plante par des attaches sur un mur ou un soutien, doublée d'une taille assez sévère pour limiter le développement de la végétation.

Palmette : arbre généralement fruitier dont les branches sont formées sur un seul plan, en forme d'éventail.**Voir cette taille**.

Paradis: pommier très employé comme porte-greffe dans les formes fruitières à petit développement.

Parchemin : couche incluse dans la gousse de certains pois et haricots, devenant, avec l'âge, désagréable au goût. Cueillir ces variétés dans leur jeunesse.

Parement : façon de préparer, de nettoyer une plaie, une blessure pour la rendre nette avant d'y passer une couche de produit cicatrisant et imperméabilisant (mastic à greffer).

Pépinière : endroit où l'on multiplie et cultive de jeunes plants en attendant leur mise en place définitive.

Pergola : galerie construite en bois, béton, brique et recouverte de plantes grimpantes, sarmenteuses, volubiles.

Persistant: se dit du feuillage d'un arbre ou arbuste qui demeure toute l'année. En fait, le feuillage se renouvelle discrètement. Opposé à caduc.

Pétiole : portion de tige servant de support à une feuille, appelée communément « queue ». Si la feuille est dénuée de pétiole, elle est dite « sessile ».

Pincement : Action de couper avec l'ongle l'extrémité des jeunes rameaux pour favoriser le développement d'autres branches ou fruits.

Pivotante : type de racine principale, plus grosse, plus développée et s'enfonçant perpendiculairement au sol (carotte).

Planche: massif délimité dans un jardin potager ou cultivé. Synonyme: plate-bande.

Plein vent (arbre de) : arbre fruitier élevé sur tige ou demi-tige dont la tête se développe librement, contrairement aux formes palissées.

Plombage : façon de tasser la surface du sol avant ou après semis pour permettre une meilleure adhérence à la terre.

Pluviométrie : mesure des chutes de pluie à l'aide d'un pluviomètre, sorte d'entonnoir placé au-dessus d'une boîte de même diamètre installée dans un coin dégagé du jardin.

Pomme : masse sphérique ou conique des <u>choux</u> et <u>salades</u> qui pomment par superposition de leurs feuilles bien serrées.

Poquet : poche ou trou creusé dans le sol pour y déposer des graines ou un tubercule.

Porte-graines : plante retenue pour ses qualités et dont on sélectionnera les graines pour la reproduction de l'espèce.

Porte-greffe: plante qui va recevoir ou a reçu un greffon. Synonyme: sujet.

Pralinage: pratique qui consiste à enrober une graine ou les racines d'une plante dans une boue argileuse additionnée d'engrais ou d'hormones d'enracinement afin de favoriser une germination ou une reprise plus rapide.

Pupe: Nymphe des insectes diptères enfermée dans une enveloppe chitineuse.

Exemple : les larves de la mouche du noyer se transforment en pupe dans le sol pour y passer l'hiver.



Quenouille : forme fruitière moins utilisée qu'autrefois rappelant le fuseau, mais de plus grande dimension



Rabattage : suppression de grosses branches afin de provoquer le départ de pousses nouvelles pour le rajeunir ou le bouturer.

Race : subdivision de l'espèce groupant les variétés ou cultivars aux caractères communs.

Ramer: tuteurer les plantes grimpantes avec des branches d'arbres sans feuilles ou des bambous (haricots, pois...).

Rampante : se dit d'une tige se développant horizontalement sur le sol sans s'enraciner. Si elle s'enracine, elle devient « radicante ».

Ravageur : terme regroupant les ennemis des cultures : insectes, champignons, virus, maladies, mauvaises herbes, bactéries...

Receper: rabattre ou tailler un sujet ligneux sur son tronc ou sur ses branches principales.

Rejet: bourgeon ou jeune pousse que l'arbre développe quand il a été coupé ou recepé. Rameau souterrain produisant une tige enracinée (framboisier, lilas).

Remontante: s'applique à une plante qui fournit plusieurs productions successives de fleurs (rosiers) ou de fruits (fraisiers).

Reprise: émission de nouvelles racines puis de nouvelles pousses après transplantation indiquant que la plante se plaît dans ses nouvelles conditions.

Ressuyée : qualifie une terre dont l'eau d'arrosage ou de pluie en excès est évacuée ou drainée vers le sous-sol. On ne plante qu'en terre ressuyée.

Rhizome: tige souterraine ou poussant à ras de terre horizontalement et ressemblant à une racine. Il contient des réserves nutritives et est muni de bourgeons et de racines (iris, nénuphar, chiendent).

Rustique : se dit d'une plante qui supporte le froid de l'hiver; ne pas confondre avec robuste. S'oppose à « molle »



Sarcler: arracher les mauvaises herbes avec un sarcloir.

Sauvageon : jeune arbre qui s'est développé naturellement à partir d'un pépin ou d'un noyau. S'oppose à « franc », arbre issu de semis volontaires.

Scarifier : pratiquer une incision atteignant les tissus vivants dans l'écorce. Dans un gazon, façon de fendre la croûte du sol pour aérer et permettre à l'eau et aux engrais de pénétrer. On utilise à cette fin un râteau scarificateur.

Scion: première pousse verticale d'un arbre de pépinière, avant greffage pour les arbres fruitiers.

Semis : façon de multiplier et reproduire des végétaux à partir de graines. On sème surtout les plantes annuelles, bisannuelles, vivaces. Une bonne germination exige chaleur, humidité, air et, plus tard, lumière. On sème en plein air (à la volée, en poquets, en ligne) ou sous verre (en caissettes).

Siliceux : sol qui contient de la silice (sable, marne sableuse...). Un amendement siliceux (sable de rivière) allège les terres trop lourdes ou acides.

Silo : permet la conservation de certains légumes, racines ou tubercules (pomme de terre, carotte, betterave, navet...).

Souche : partie souterraine des végétaux comprenant les racines et les bourgeons des futures branches des arbustes ou plantes vivaces.

Sous-solage : travail du sous-sol qui peut être défoncé pour le rendre perméable.

Stolon : synonyme de coulant ou filet, rejet partant de la base d'une plante et s'allongeant à la surface du sol (fraisier, saxifrage sar-menteux).



Taille: raccourcissement de certains rameaux sur les arbres ou arbustes pour limiter leur végétation, favoriser leur rajeunissement, déclencher une floraison soutenue, nettoyer des rameaux en surnombre, malades, mal placés, favoriser la production de fruits... Élagage, pincement, rabattage, recepage, taille de formation, de fructification, éclaircissage, nettoyage sont les tailles les plus courantes.

Tavelure: grave maladie du poirier et pommier formant des taches noirâtres sur les jeunes feuilles puis envahissant les fruits qui se tachent, se déforment, se crevassent.

Terreau : terre noirâtre, très humifère, provenant de la décomposition de matières organiques végétales (fumier, feuilles mortes, compost...).

Terreauter : répandre une couche de terreau sur une pelouse, un semis, une plante ou un massif pour en favoriser la bonne croissance.

Tête : partie aérienne d'un arbre au-dessus du tronc. Bouquet ou autre inflorescence porté par une tige raide. Nom donné à la partie aérienne de la salade, du chou ou du chou-fleur.

Touffe: port d'un arbuste dont les branches partent du niveau du sol, sans tronc.

Tourbe : résultant de la décomposition des sphaignes (mousses des tourbières) au cours des âges. En jardinage, elle sert à améliorer considérablement les qualités physiques du sol par sa faculté de rétention d'eau, son pouvoir isothermique.

Traçante : qualifie une racine, une tige ou une plante se développant à l'horizontale, sous la surface du sol (rejet, drageon, rhizome, stolon).

Transplanter: déplacer un sujet pour le planter ailleurs. Opération qui s'effectue pendant le repos de végétation, d'octobre à mars. On transplante à racines nues ou en motte selon la fragilité ou le type de végétation de la plante. Le repiquage est la transplantation de jeunes sujets.

Tubercule : renflement de la tige ou de la racine qui contient des réserves nutritives et donne des pousses (pomme de terre, topinambour, dahlia).

Turion : jeune pousse souterraine, issue de la souche sur les plantes comme l'asperge, le muguet...

Tuteur: support qui permet de soutenir les plantes volubiles, sarmenteuses ou grimpantes en position verticale (bois, bambou, plastique, rame, filet).



Aucune définition pour l'instant dans cet index.



Véraison : période pendant laquelle le raisin commence à mûrir.

Vernalisation: traitement par le chaud ou par le froid appliqué aux graines de céréales et à certaines plantes vivaces de rocaille ou alpines..., pour changer la rapidité de leur développement, la saison de leur germination.

Vivace : se dit d'une plante qui vit plusieurs années, en opposition aux plantes annuelles ou bisannuelles. L'hiver, les souches sont dormantes, sous terre. A la belle saison, les tiges repartent. C'est avec les plantes vivaces qu'on crée les plates-bandes herbacées.

Volée (semis à la) : semis qui consiste à lancer les graines par petites pincées en taches irrégulières. On recouvre d'une fine couche de terreau, puis on tasse pour bien faire adhérer les graines.

Volubile: qualifie une plante ou une tige qui s'enroule sur un support (volubilis, houblon...).









Aucune définition pour l'instant dans cet index.